



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 73057

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des personnels enseignants des SEGPA et des EREA. En effet, alors que les professeurs de lycées professionnels exerçant dans les SEGPA et les EREA ont vu, à juste titre, leurs obligations de service ramenées à dix-huit heures à la rentrée de septembre 2001, les enseignants spécialisés travaillant avec eux, avec les mêmes élèves, dans les mêmes structures continuent à rester les seuls enseignants au sein des collèges et des EREA à être soumis à un service de vingt-trois heures. Or ces enseignants, indispensables pour la prise en charge des élèves en grande difficulté scolaire au sein des collèges et EREA, réalisent un travail remarquable. Ces derniers souhaitent donc un alignement de leurs horaires sur ceux de leurs collègues. Aussi il lui demande s'il entend répondre à cette demande.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73057

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 820